



Strasbourg, 5 decembre 2022

T-PVS(2022)24_extrait

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Comité permanent

42nd meeting
Strasbourg, 28 November - 2 December 2022

**Rapport d'étape de la mise en œuvre du Plan d'action 2021-2025
pour l'éradication de l'Érismature rousse dans le Paléarctique occidental
[T-PVS (2022)24]**

Rapport préparé par le
Wildfowl & Wetlands Trust (WWT)
Slimbridge, Gloucestershire GL2 7BT, UK
pour la Convention de Berne
septembre 2022

Extrait, pages 13-14 du rapport d'étape:

[..]

Conclusions et besoins prioritaires**Statut dans la nature**

Le total des effectifs de l'Erismature rousse en Europe est estimé à environ 225 spécimens : environ 110 aux Pays-Bas, 50 en France, 40 en Allemagne, 15 au Royaume-Uni et 10 en Belgique. Il est possible que certains oiseaux aient été comptés deux fois, et de fortes interrogations entourent les chiffres relatifs à la France – les 50 recensés au milieu de l'hiver pourraient provenir d'autres pays. Il faudrait disposer de chiffres pour un hiver supplémentaire, et les analyses génétiques en cours devraient également apporter des précisions.

La situation en Allemagne est particulièrement préoccupante. Les données plus complètes ont apporté des précisions qui révèlent que les effectifs sont nettement plus nombreux qu'on ne le pensait auparavant. De plus, leur répartition est très étendue, des spécimens ayant été signalés dans la moitié des Länder, un peu partout sur le territoire national : ils ne sont donc pas simplement concentrés dans les régions proches des Pays-Bas. Les multiples observations aux mêmes endroits ainsi que la présence d'un nombre significatif de spécimens en été suggèrent qu'il s'agit d'une population installée et de plusieurs spécimens de passage, provenant d'autres pays.

Très peu de spécimens ont été signalés en dehors des pays du Groupe 3. Au cours de l'année dernière, des érisatures rousses ont été observées dans 24 pays : Danemark, Islande, Finlande et Espagne, avec à peine un ou deux spécimens dans chaque cas. Même si les Parties contractantes n'ont pas toutes répondu au questionnaire, les faibles nombres signalés par ailleurs sont compatibles avec la nette réduction dans les pays où des couples reproducteurs ont été observés ces trois ou quatre dernières années. Cela suggère que les observations correspondent vraisemblablement à des spécimens errants provenant de l'aire centrale, qui risquent peu de refonder une population reproductrice.

Une reproduction régulière n'est plus signalée que dans deux pays – les Pays-Bas (au moins 20 couples) et la France (environ cinq). [Note de bas de page – il n'y a pas de statistiques sur la reproduction aux Pays-Bas au cours de l'année la plus récente, mais comme les chiffres pour l'hivernage sont les mêmes que pour les deux années précédentes, il est raisonnable de supposer que les effectifs reproducteurs sont similaires]. Même l'on ne signale plus de couples reproducteurs tous les ans en Belgique ou au Royaume-Uni, un risque subsiste à moyen terme dans les deux pays. Aucune reproduction n'a été signalée en Allemagne, mais il est très probable que les couples reproducteurs n'aient pas été découverts si l'on considère le nombre total de spécimens, le fait qu'ils sont présents toute l'année et qu'il s'agit d'une espèce discrète à cette période de l'année. Il faudrait prioritairement intensifier la vigilance et réaliser des recensements spécifiques des couples reproducteurs en Allemagne.

Elimination

La meilleure dynamique et les avancées pour résoudre les obstacles politiques et autres qui entravent l'élimination aux Pays-Bas méritent d'être saluées. Les principaux problèmes semblent ainsi avoir été résolus, et l'on espère qu'une forte réduction des effectifs pourra être réalisée.

Il est indispensable de maintenir l'élan, les moyens et la coordination pour la poursuite des activités de lutte qui sont désormais possibles grâce aux nouveaux permis; de parvenir à une augmentation significative du nombre de spécimens éliminés dans la province de Noord-Holland; de veiller à ce que les progrès dans l'élimination des obstacles soient rapidement reproduits dans les autres provinces; et de veiller à ce que des programmes efficaces de lutte soient rapidement déployés dans toutes les provinces concernées. Il faudrait une mobilisation rapide afin que l'objectif d'une éradication fonctionnelle puisse être atteint en 2025, ce qui semble encore réaliste aux Pays-Bas.

L'absence de mesures effectives de lutte en Allemagne est nettement plus alarmante à présent qu'il s'avère que de nombreux spécimens sont installés dans le pays. La situation ressemble à celle des Pays-Bas il y a quelques années, avec une lutte déléguée à des structures régionales et vouée à l'échec parce que la mise en œuvre intervient au niveau local. Il faudrait rapidement clarifier les éléments techniques,

financiers et politiques qui font obstacle à la mise en œuvre, et assurer une coordination effective entre les Länder. L'expérience considérable acquise au Royaume-Uni, en France et en Belgique démontre que les problèmes techniques, logistiques et de perception du public peuvent être surmontés, tandis que l'expérience des Pays-Bas peut faciliter la transposition des leçons apprises dans un cadre fédéral. En Allemagne, l'urgence est de lancer un programme d'éradication efficace s'inspirant des connaissances et de l'expérience acquises par les autres Parties contractantes, selon les besoins. Il est important de consentir cet effort sans tarder afin de le synchroniser avec le programme international qui est en passe de finaliser l'éradication.

Suite aux progrès considérables accomplis en France pendant le projet Life, il est important de maintenir la dynamique pour relever le défi du nombre nettement moins élevé de spécimens reproducteurs. Il faudra une vigilance accrue pour repérer les quelques spécimens qui subsistent et continuer de garantir les moyens nécessaires au développement et au perfectionnement de méthodes d'éradication susceptibles d'éliminer un nombre suffisant de spécimens pour parvenir à une extinction fonctionnelle. Comme l'élimination d'un pourcentage suffisant des quelques spécimens restants risque de prendre du temps, il sera important de garantir le maintien de la mobilisation et des ressources à l'issue du projet Life.

Les programmes réactifs de lutte mise en œuvre en Belgique et au Royaume-Uni paraissent efficaces. Ils devront être poursuivis à moyen terme afin que les effectifs se maintiennent à des niveaux proches de l'extinction fonctionnelle.

Face à la diminution du nombre de spécimens, il faudra redoubler les efforts de coordination transfrontalière des activités. Les érismatures encore présentes dans les régions voisines de France, de Belgique et des Pays-Bas (et peut-être d'Allemagne) sont susceptibles de franchir les frontières nationales et de contrarier les efforts de lutte des pays voisins. Plus les effectifs diminuent, plus la lutte devra s'appuyer sur des efforts coordonnés – et pas simplement synchronisés – des Parties contractantes. Les échanges de données qui peuvent quasiment intervenir en temps réel (par exemple via un tableau de bord en ligne) pourraient contribuer à la réactivité des efforts dans les régions concernées.

Oiseaux captifs

Une Erismature rousse éliminée aux Pays-Bas s'était échappée de captivité (en Allemagne), et il est probable que certains spécimens signalés en Belgique, en Allemagne et en Suisse soient également des fugitifs, ce qui rappelle la nécessité de réduire et d'éliminer les risques liés aux populations captives.

Les efforts d'éradication ont logiquement ciblé la population sauvage, mais les progrès accomplis dans le domaine des oiseaux captifs sont insuffisants. Pour de nombreux pays il n'y a pas, ou peu, de données initiales sur le nombre de spécimens captifs. La forte réduction du nombre d'érismatures captives en France mérite d'être saluée et illustre ce qu'il est possible d'accomplir. Les problèmes qui empêchent de mener un programme efficace d'éradication des oiseaux captifs devraient être rapidement réglés. Pour garantir une approche effective et efficace, la priorité serait de coordonner les efforts avec la lutte contre les EEE de l'UE, de préciser quels sont les obstacles et de garantir la mise en œuvre d'un plan clair selon un calendrier approprié.

[..]